

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique 5-15% de maïs dans la SFP



CONJONCTURE 2020

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	2,3 (0,3)
Lait vendu (L)	440 750
Nombre de VL	81
UGB Totaux	112
SAU (ha)	118

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	5450
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	103
% Maïs dans la SFP	10
Chargement (UGB/ha)	1,1
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	60

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

118 ha de SAU

103 ha de SFP

4500 L produits / ha SFP

15 ha	■ Méteil grain	à	35 q/ha
10 ha	■ Maïs ensilage	à	9,0 t MS stockées/ha
93 ha	■ Prairies	à	5,8 t MS valorisées/ha

L'assolement est tourné vers l'herbe.

Le maïs permet de sécuriser le système fourrager et de maintenir des niveaux de production de 18 - 19 L/Vache traite/j en hiver.

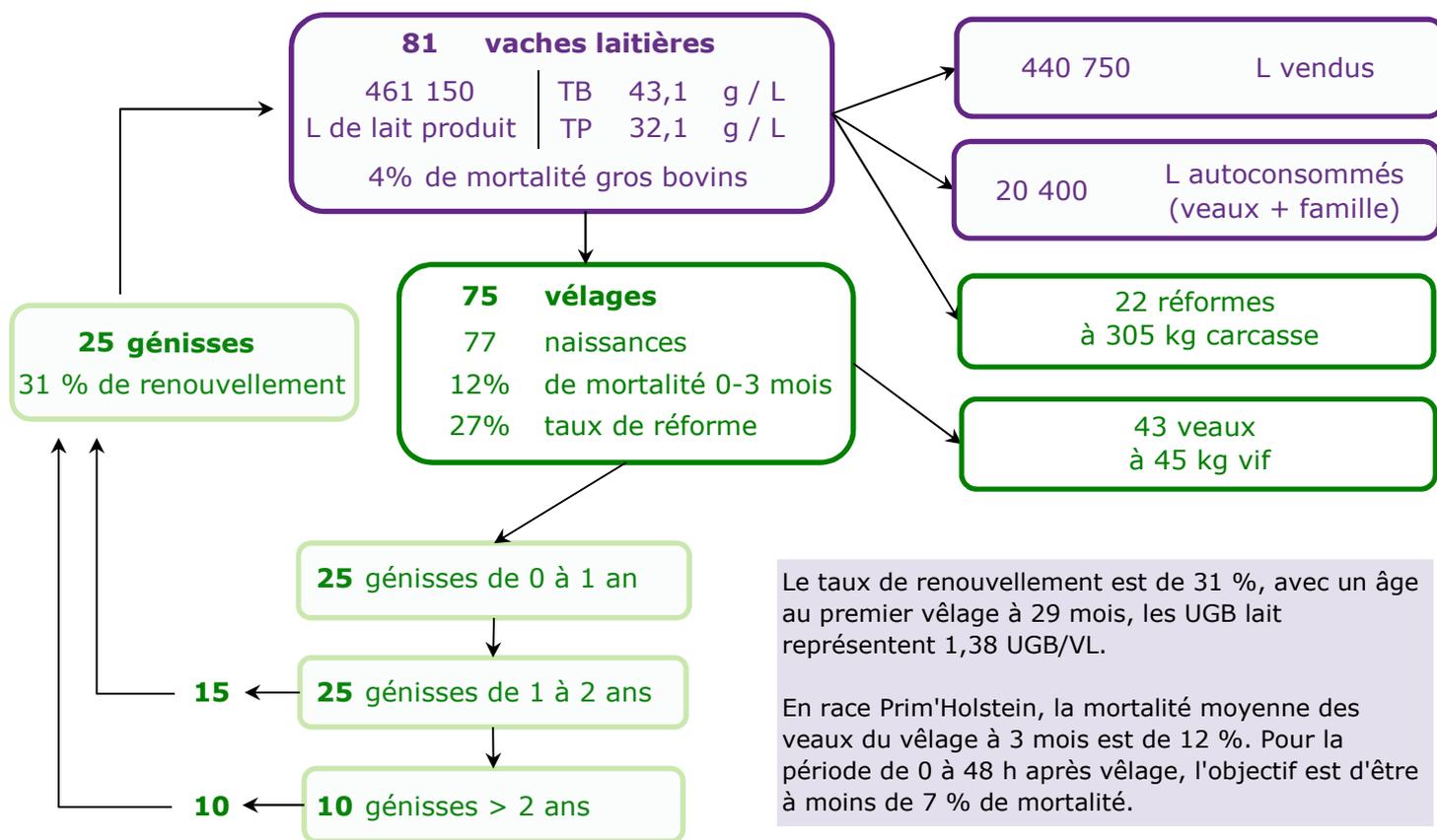
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



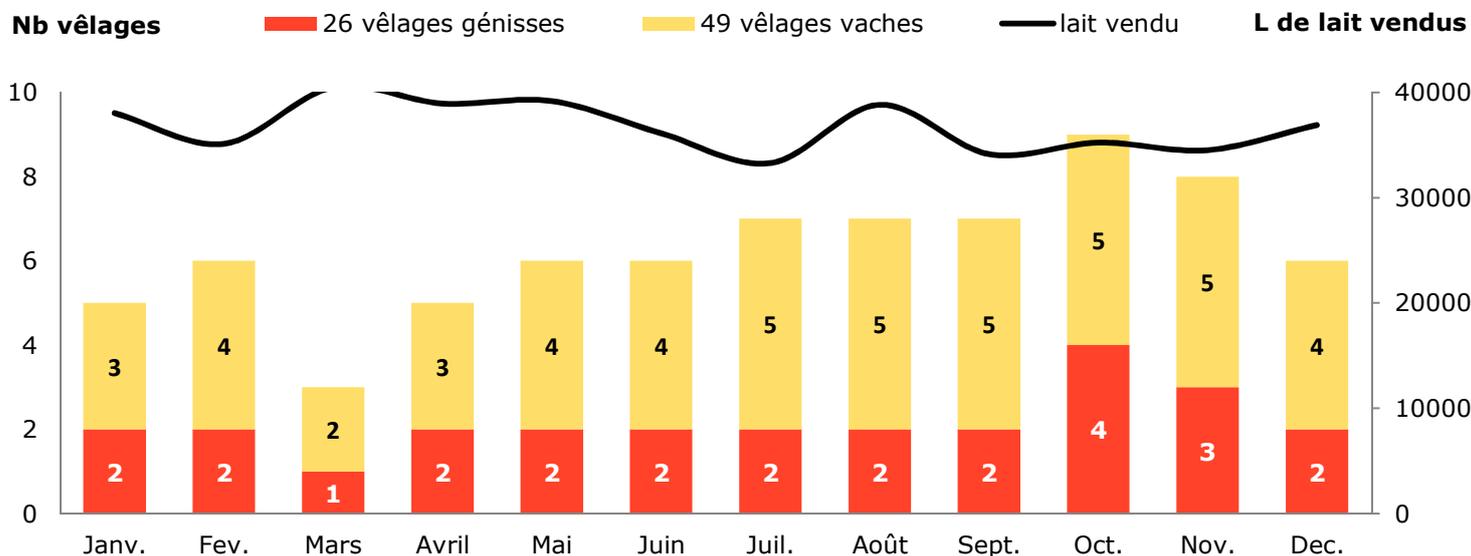
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

112 UGB

141 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

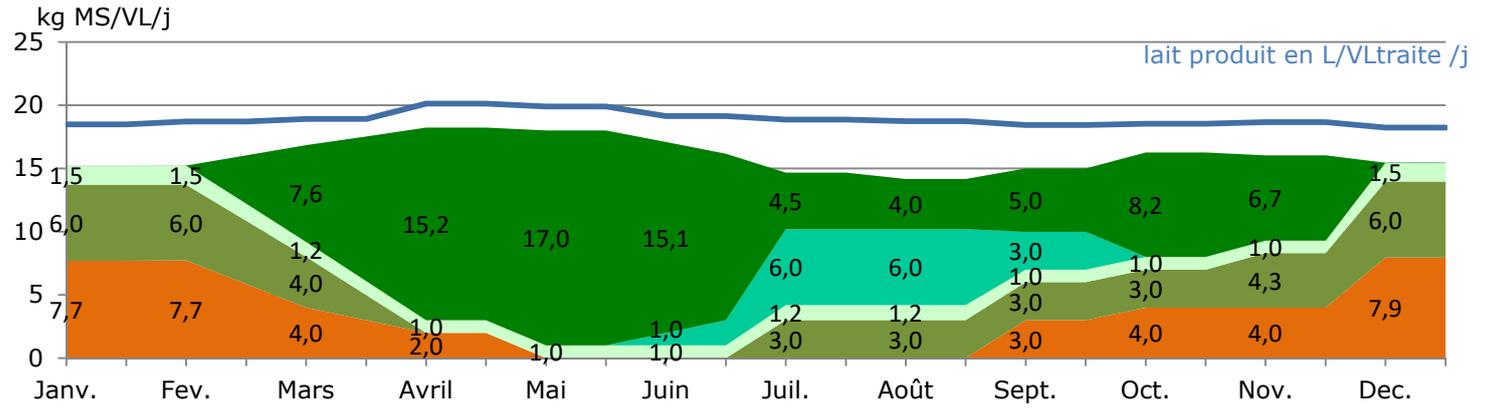
- Etaler le travail et les vélages, avec une dominante été-automne
- Produire le lait de printemps à bas coût et avec peu de complémentation

Résultats

Le lait produit par an est de 6550 kg / VL, soit 19 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vélages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



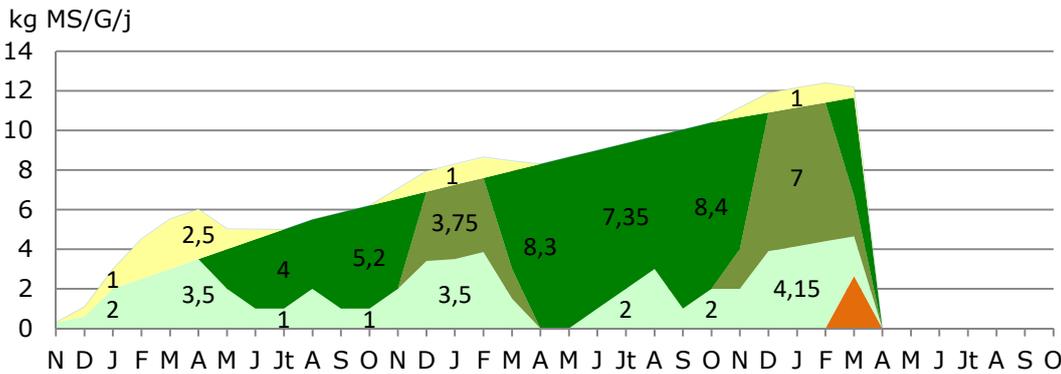
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	1,6	1,2					1,0	1,0	1,0	0,5	0,5	1,6	259
Céréales	1,7	1,5	1,0	1,0	1,0	1,7	2,0	1,7	1,7	1,5	1,5	1,7	547
Conc. production													0
CMV	0,1	0,1	0,1				0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	22

+ alim VL Taries

721 kg / VL présente
132 g / L vendu
63 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



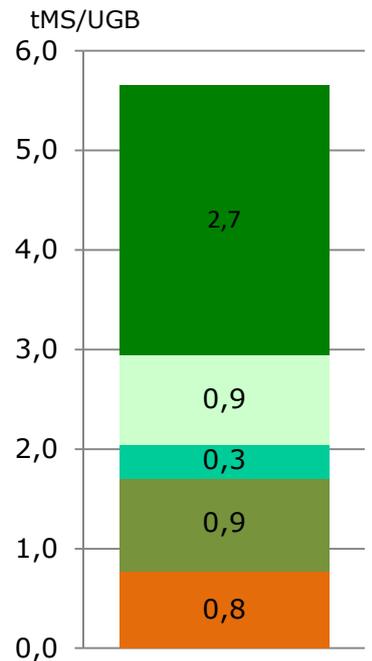
Les génisses sont conduites pour vêler à 29 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,3 tMS de fourrages dont 3 tMS stockées, et 583 kg de concentrés.

CONSOMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs			1,1	0,1	0,8	90
Ensilage herbe			1,0	1,0	0,9	105
Enrubannage	tMS		0,4		0,3	
Foin			0,7	1,9	0,9	102
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		3,2	3,0	3,0	333
Pâtur.	Printemps	ares	29	28	27	30 ha
	Automne		58	51	53	59 ha
TOTAL pâtur.	tMS		2,7	3,3	2,7	299
Conc. Prod.						
Correcteur			223	4	163	18 154
Céréales	kg		476	567	472	52 669
CMV			22	12	18	2 045
TOTAL conc.	kg		721	583	653	72 868

Total des Besoins / UGB



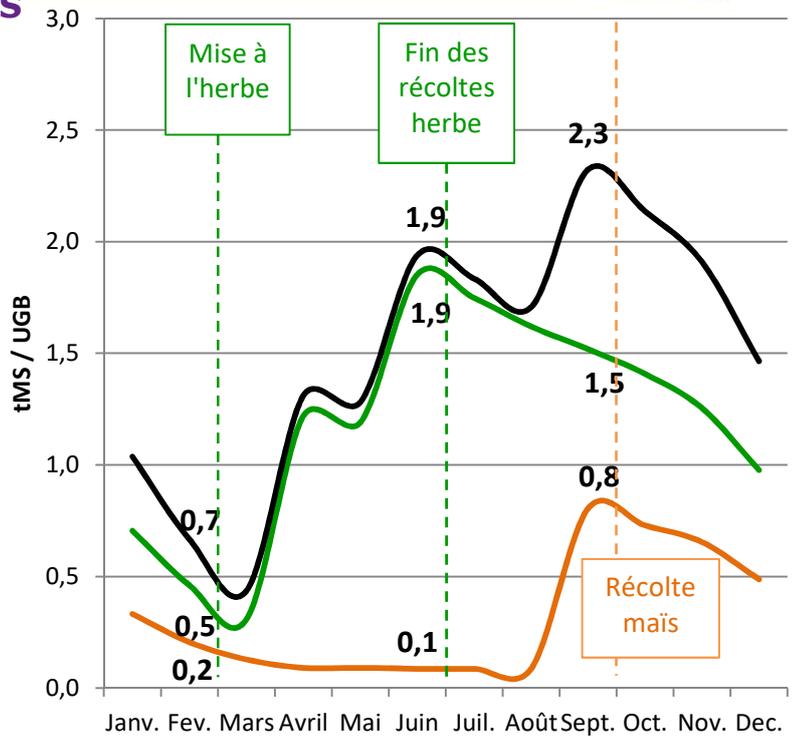
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,1 (Juin)	0,8 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,3 (Mars)	1,9 (Juin)
	Total stock	0,4 (Mars)	2,3 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,1	0,1	0,2	0,3
	Pertes tMS/HA	-0,8	-1,6	-2,4	-3,2
	%	-9%	-18%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	1	2	3	4
Herbe **	tMS/UGB	0,4	0,9	1,3	1,7
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,1
	%	-9%	-18%	-27%	-35%
	ha supplémentaires	8	16	25	33

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,1 tMS/UGB de maïs et 0,9 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 2 ha de maïs et 16 ha d'herbe supplémentaires.

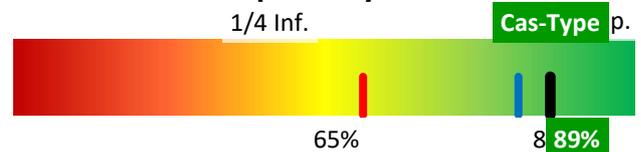
AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 89 %, ce qui signifie que 11 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 8 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 27 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4906 litres sur les 5700 produits.

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 86 %

Autonomie Génisse laitière : 100 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 22 ha

Dont ha céréales interne : 3 ha

Dont ha extérieur : 2 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	64 €/tMS
Herbe récoltée	146 €/tMS
Maïs et cultures four.	137 €/tMS

Coût moyen 106 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

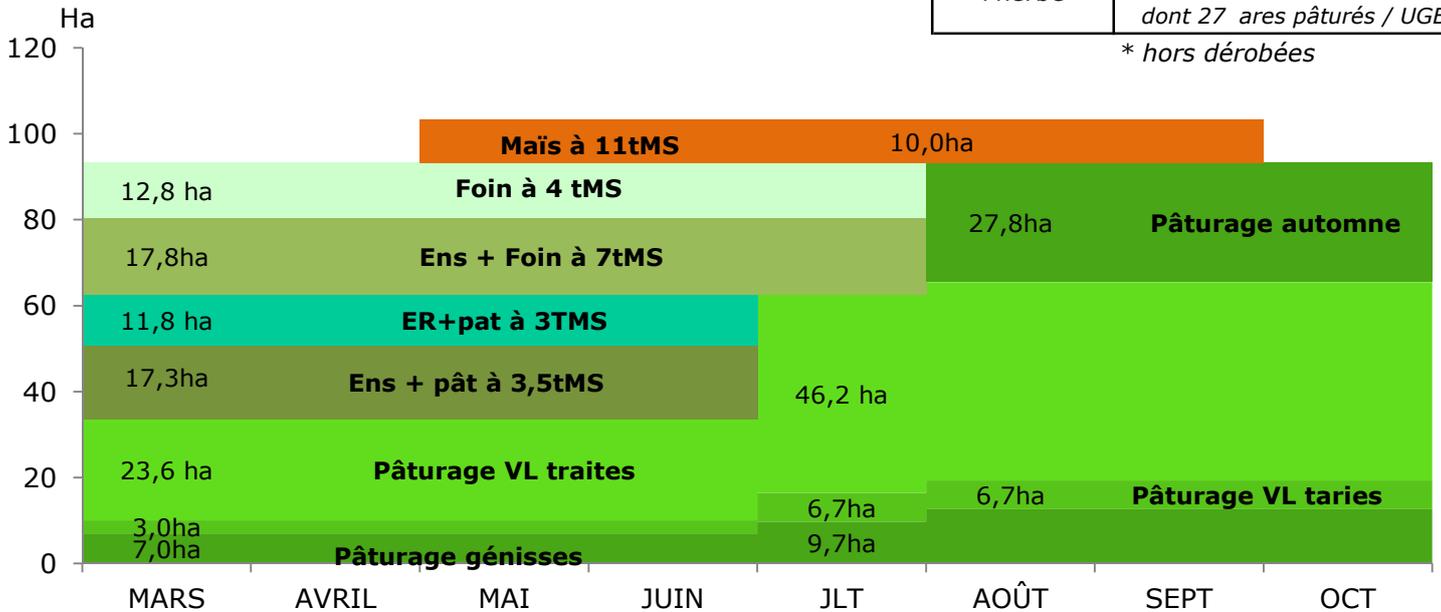
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	103 ha
Surf. en herbe	93 ha

Chargement SFP	1,1 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,0 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,8 tMS valorisées/ha*
	84 ares d'herbe / UGB
	dont 27 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	209 j
V taries	Aire paillée	190 j
Génisses	Aire paillée	199 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
512 kg		7 t	16m3
979 kg	4 t		4m3
1481 kg	7 t		

Total sur le système	85 t	240 t	469 t	1159 m3
	0,8 t/UGB	2,1 t/UGB	4,2 t/UGB	10,4 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 18,9ha

DEJECTIONS IMPORTEES

85 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	10 ha	10 ha	10 t	10 ha	10 t		
P. de fauche	60 ha	14 ha	10 t	30 ha	5 t	47 ha	14 m3
P. pâturées	34 ha			24 ha	5 t	24 ha	14 m3
Méteil Grain	15 ha			10 ha	10 t	9 ha	
Total SAU	118 ha	24 ha	10 t	73 ha	6 t	79 ha	15 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
23		
	29	22
	20	
20	8	
##	21	

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

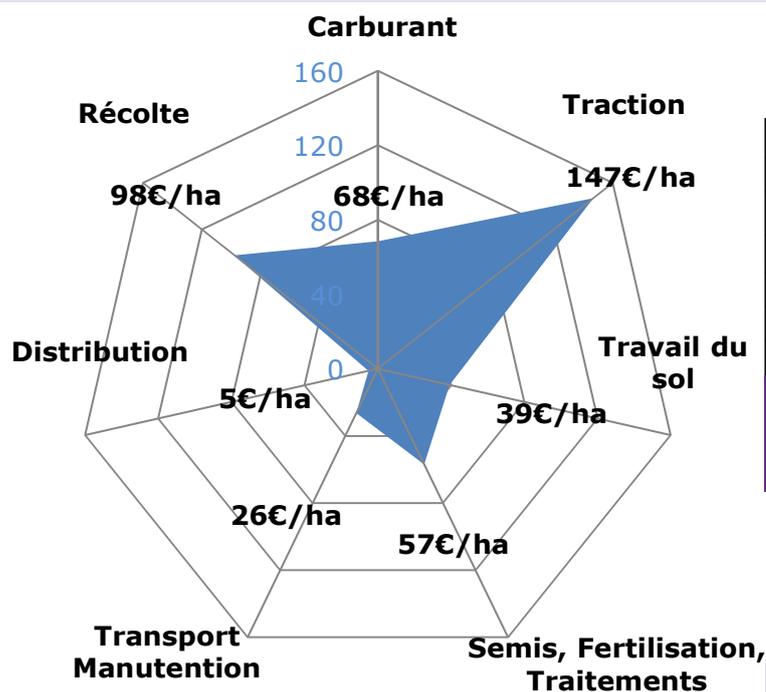
	Total	Par ha SAU
Puissance	190 CV	2 CV/ha
Carburant	14 546 L	123 L/ha
Heures tracteurs	1 762 h	15 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	866 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	617 h/an
Heures / UTH	753 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	245 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	8 103	68
Traction	17 388	147
Travail du sol	4 631	39
Semis ferti trait	6 737	57
Transport	3 118	26
Distribution	610	5
Récolte	11 558	98
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	52 145	441
	118	€/1000L vendus
	29%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
441	418	770	379	367

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
4569	€ total
14	€/tMS
10	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	86	€/tMS
Herbe	65	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	8 103	68
Tiers récolte	10 354	88
Tiers non affecté	8 257	70
Entretien + petit mat	12 407	105
Amortissements	19 385	164
COUT MECANISATION COMPTABLE	58 506	495
	133	€/1000L vendus
	33%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.

PRODUCTIVITE DU TRAVAIL



MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,3
dont UTH salarié	0,3

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	51
Litres vendus/UTH Totaux	192 000
UGB / UTH Totaux	49

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	34	81
Génisses laitières	15	25

Total astreinte lait	3 135 h /an	6,8 h/1000L	28 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	15,0
Herbe	10,0
Prairie fauchée	11,1
Prairie pâturée	8,2

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

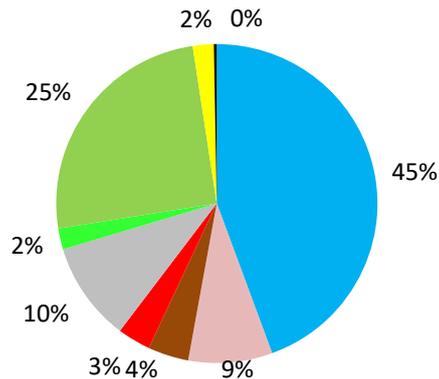
Besoin en temps travail	5 390 h/an
Temps travail salarié	500 h/an
Temps travail Exploitant	4 890 h/an
	8,3 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4890 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 978 h/an ou 1,7 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

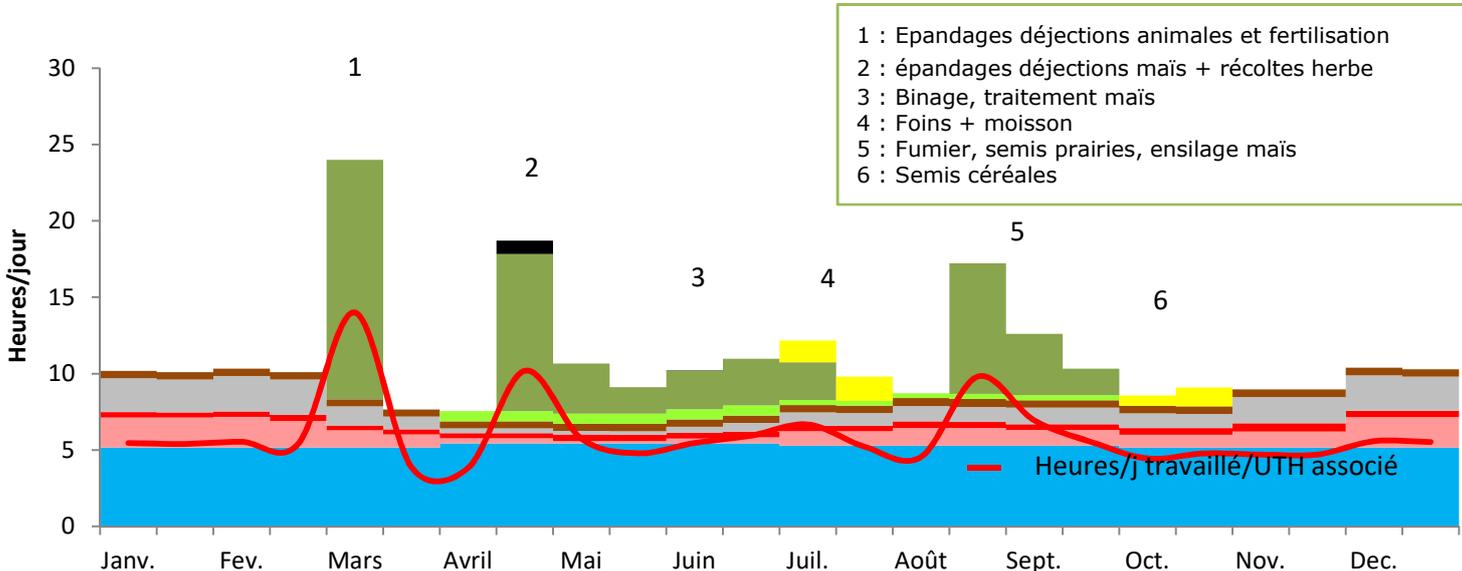
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 921
Alimentation	365
Suivi troupeau	177
Soin aux veaux	145
Raclage et paillage	436
Gestion du pâturage	91
SFP	1 086
Cultures	91
Travaux des champs délégués	13



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisses laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisses laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	Aire paillée 8 m ² /GL	Aire paillée 9 m ² /VTa	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	145 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			900 m ³ fosse béton (stockage 6 mois) 248,498/2122/621 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

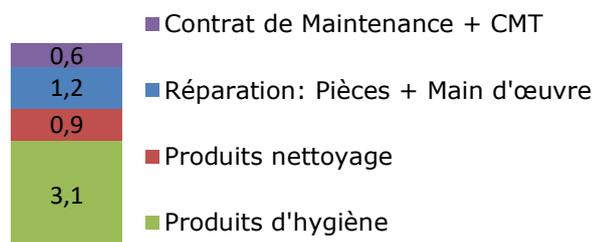
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x6 épi ligne basse
Aire d'attente	82 m ²

Coût de fonctionnement	5,8 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



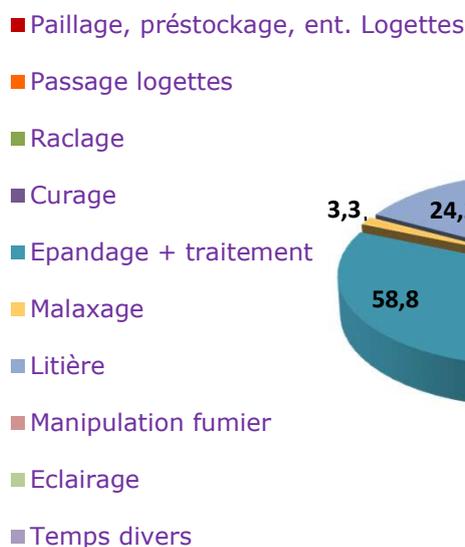
COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	467 816 €	102 049 €
€/VL	7 310 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)



COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2020

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
440 750 Litres	460		207 865
+ Prime qualité	12		
Vente de viande			
22 réformes 869 €	50		22 135
43 veaux x 70 €			
Aides couplées			
40 ABL x 38 €	3		1 520
Total produits lait	525		231 520

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 18 t x 811 €		
	Energie 53 t x 315 €		
	Product. 0 t x 559 €	74	32 615
	Minéral 2,0 t x 634 €		
	Poudre de lait 0,0 t x 0 €		
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x 2 012 €		
	Coût Herbe 93 ha x 133 €	39	17 035
	Coût Maïs 10 ha x 467 €		
Total coût alimentaire	113		49 650
Vétérinaire 112 UGB x 32 €	8	3 555	
Serv.élevage 112 UGB x 88 €	22	9 815	
Autres frais d'élevage	7	3 195	
Paille* 85 t x 72 €	14	6 120	
Total frais d'élevage	51		22 685
Total charges opé. Lait	164		72 335

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 360 €/1000L **159 185 €**

Produits atelier cultures		€
Méteil grain 525 q x 31 €		16 170
Paille 45t x 50 €		2 250
Total produits cultures	18 420	

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain 15 ha x 291 €		4 360
ha x		
Total charges opé. cultures	4 360	

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		32 080
Aide au maintien		0
Total aides	32 080	

Total Charges Opé. 27%PB **76 695**

Charges de structures		€
Matériel 118 ha x 247 €		29 215
Fermages 118 ha x 141 €		16 660
Bâtiments + Electricité + Eau		6 725
Assurances		6 115
Divers y compris gestion		14 505
Total charges structures	26%PB	73 220

Produit Brut **282 020**
Par UTH Totaux 122 617

EBE Av. MO 47%PB 300 €/1000L **132 105 €**
Par UTH Totaux 57 435 €

Charges sociales exploitants 20 160 €
Charges salariales 0,3 UTH salarié 8 105 €

EBE 37%PB 236 €/1000L **103 840 €**
Par UTH exp. 51 920 €

- Annuités **48 765 €**

- Amortissement et Frais Financiers **49 344 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **55 075 €**
Par UTH exp. 27 538 €

Résultat Courant **54 496 €**
Par UTH exp. 27 248 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2020, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -2800€ soit -3% de l'EBE.

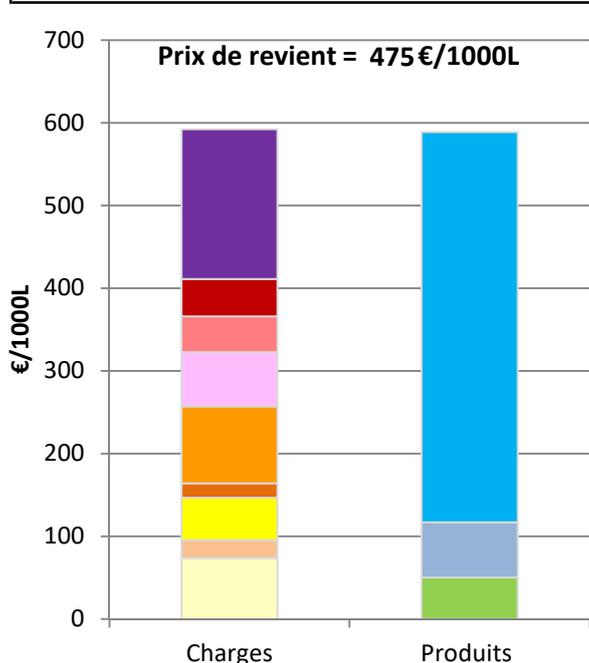


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2020

Lait commercialisé	440 750 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,2 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	200 211 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP)		592
Travail		181
Foncier et capital		45
Frais divers de gestion		43
Bâtiment et installations		66
Mécanisation		93
Récolte SFP		17
Frais d'élevage		51
Approvisionnement des surfaces		21
Alimentation achetée		74
Produit Total		589
Produits de vente de lait		472
Aides		67
Produit Viande		50

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	360	
Charges opérationnelles	164	28
Charges de structures	428	72
Dont amortissements	87	15
Dont annuités (hors CP)	86	15
Coût alimentaire *	113	19
Coût du système d'alim. **	239	40

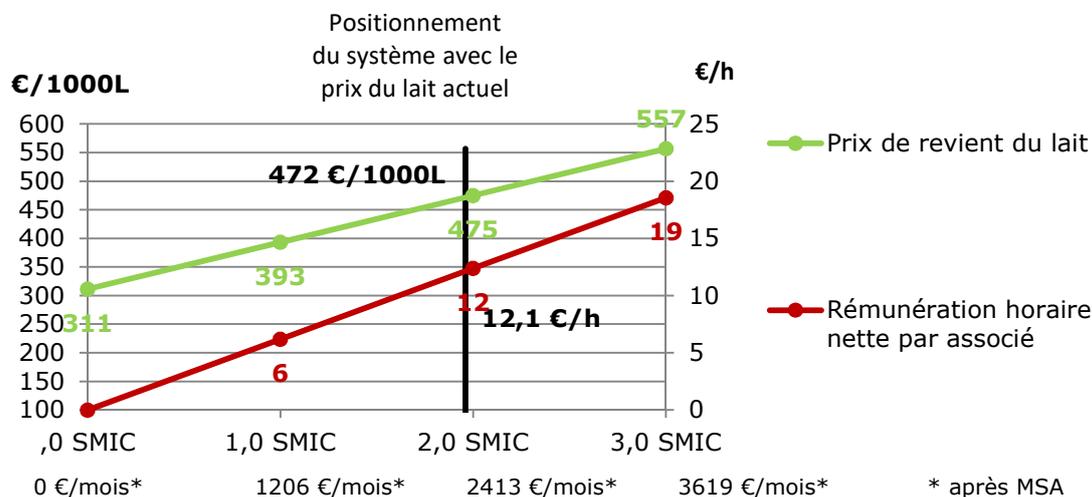
L'atelier lait représente 2,2 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 592 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2020 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 475 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 2 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 12,1 €/h sur l'atelier lait.



* après MSA



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,4 à 0,8 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 950 €/UTH
Travail	2445 h/UTH exp. 8,3 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	60 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	766 H/UTH tot./an 1,6 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

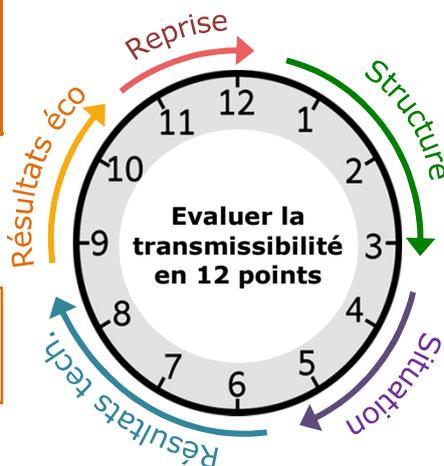
MB Lait	360 €/1000 L
EBE avt MO	57 435 €/UTH Tot. 47 % PB
MSA	10 080 €/UTH
Salarié	18 €/1000 L
EBE	51 920 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	191 600 L/UTH
SAU	51 ha/UTH
UGB	49 UGB/ UTH
Produit brut	122 600 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	472 €/1000 L
Produit viande	50 €/1000 L
Produit brut exploitation	640 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 906 L/VL
Aides totales	76 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	5 450 L/VL
Lait vendu / ha SFP	4 280 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	5,67

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	87 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,08 UGB/ha
Lait vendu/SAU	3 730 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		104 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		57 900		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		10 400		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement	5 200	10 400	20 800	
= Capacité de remboursement	30 500	25 300	14 900	
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
	Total	333 000	276 000	162 522
= Valeur économique (€)	par litre	0,8	0,6	0,4
	par UTH exp.	167 000	138 000	81 261

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

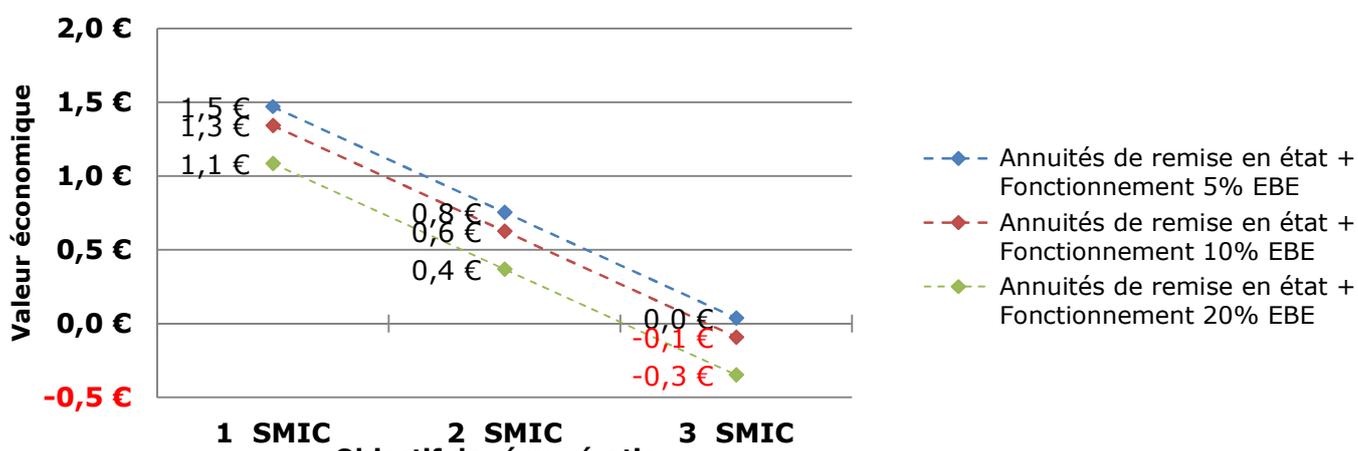
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.

